1 septembre 2024 | SCI VF2B



Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2023

SCI VF2B



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 septembre 2024 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 26 décembre 2023 sous réserves d'incidents

SCI VF2B

SCI au capital de 243 918.43 Euros Siège social : 1110 RTE DES TRANHUMANCES, 84530 VILLELAURE RCS Avignon 402 812 408

Aux termes du procès verbal de l'AGE en date du 25/05/2023, il a été décidé :

- Les associés de la société SCI VF2B au capital de (243 918.43€) ont décidé la cession de parts de Mrs BOUKHELALA Farid 80 parts et BOYER Vincent 80 parts à leurs enfants. Approbation de la cession des parts par les associés suivant les statuts.

Soit un total de 160 parts

- Monsieur Farid BOUKHELALA : 80 parts en usufruit, numérotées 1 à 80 inclus
- Madame Noémie BOUKHELALA: 74 parts en nue-propriété, numérotées 1 à 74 inclus,
- Monsieur Antoine RICCI BOUKHELALA: 6 parts en nue-propriété, numérotées 55 à 50 inclus,
- Monsieur Vincent BOYER: 80 parts en usufruit, numérotées 81 à 160 inclus,
- Monsieur Thomas BOYER: 27 parts en nue-propriété, numérotées 81 à 107 inclus,
- Madame Margaux BOYER: 27 parts en nue-propriété, numérotées 108 à 134 inclus,





Ecrit par Echo du Mardi le 26 décembre 2023

- Monsieur Quentin BOYER : 26 parts en nue-propriété, numérotées 135 à 160 inclus Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social, soit 160 parts.
- Le transfert du siège social au 731 Route des Transhumances 84530 Villelaure à compter du 25/05/2023

Modifications des articles 4 et 7 des statuts.

Mention sera faite au RCS d'Avignon